

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## 28 MARS 2024

*Début de séance 19h00*

**Présents** : Bernard BERTHAUD, Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Christian SAINTHOT et Marie-Anne SALVADORI

Le quorum est à 8. Il y a 12 personnes présentes.

**Procurations** : Sylvain CROZE pour Arnaud LAVIGNE, Jocelyne GIANCATARINO pour Paulette GIANCATARINO et Solène VILLET pour Liliane GOY

\*\*\*\*\*

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

### 1) Procès-verbal de la séance du 06 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 06 février 2024 est approuvé par l'assemblée.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

### 2) Compte administratif et compte de gestion

#### ● Jardins de Coralie

*Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le compte administratif a été approuvé par 14 votes pour.*

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Dépenses</b>	48 243.14 €	87 847.05 €	136 090.19 €
<b>Recettes</b>	90 174.61 €	45 811.15 €	135 985.76 €
<b>Total</b>	<b>41 931.47 €</b>	<b>- 42 035.90 €</b>	<b>- 104.43 €</b>

Le résultat de l'exercice 2023 présente un léger déficit de 104,43 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 41 931,47 €
- un déficit d'investissement de 42 035,90 €

#### ● Commune

*Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le conseil municipal approuve le compte administratif par 14 votes pour.*

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Dépenses</b>	873 419,58 €	1 026 383,04 €	1 899 802,62 €
<b>Recettes</b>	2 174 120,03 €	505 024,04 €	2 679 144,07 €
<b>Total</b>	<b>1 300 700,45 €</b>	<b>- 521 359,00 €</b>	<b>779 341,45 €</b>

Le résultat excédentaire de l'exercice 2023 s'élève à 779 341,45 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 1 300 700,45 €
- un déficit d'investissement de 521 359,00 €

### 3) Affectation du résultat 2023

A l'occasion d'une réunion de préparation du budget, il a été convenu, avec le trésorier de négliger le résultat des Jardins de Coralie -104,43 € par rapport au résultat de la commune 779 341,45 €.

Le déficit d'investissement 2023 de 521 359,00 € est inscrit au compte 001 (dépense d'investissement).

Le résultat de fonctionnement 1 300 700,45 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 521 359,00 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 779 341,45 € (résultat 2023)

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

#### **4) Budget 2024**

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
<b>Dépenses</b>	2 207 941,45 €	2 883 012,45 €	5 090 953,90 €
<b>Recettes</b>	2 207 941,45 €	2 883 012,45 €	5 090 953,90 €

La Maire présente un budget 2024 équilibré en recette et en dépense :

- section fonctionnement à 2 207 941,45 €
- section investissement à 2 883 012,45 €

La capacité de désendettement de la commune en année de la CAF brute est de 3.40. Les jardins de Coralie sont désormais également intégrés dans le budget de la commune. Ce chiffre montre que la commune est en capacité d'emprunter pour réaliser de nouveaux projets.

Les principales dépenses prévues en investissement sont les trottoirs route de Belmont et route de Salins, l'achat de la maison de retraite de la Grangerie et la maison attenante, la rénovation du logement de l'école, de la salle Royet, la fin des travaux sur le bâtiment du tennis, l'enfouissement des réseaux de la rue Pointelin...

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

#### **5) Vote du taux des impôts directs locaux 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les taux 2023 pour 2024 :

Taxes	Taux imposition communaux 2023
Foncier bâti	42,92 %
Foncier non bâti	33,82 %
Habitation	8,49 %

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

#### **6) Acquisition d'une parcelle de 60 ares au foyer ETAPES**

Afin d'avoir plus d'aisance en terme de circulation et de sécurité dans le cadre de l'installation du futur groupe scolaire, la commune s'est rapprochée d'ETAPES afin de savoir s'il ne pouvait pas céder une portion de leur terrain, soit 60 ares. Après discussion et négociation, une proposition de 60 ares à 6 €/m<sup>2</sup> a été acceptée et validée en décembre par ETAPES. Les frais annexes liés à la vente seront pris en charge par la commune.

En outre les parcelles de terrains acquises auprès du SIVOM seront cédées au Conseil Départemental afin de réaliser un collège neuf. Une étude sera menée sur l'ancien collège pour installer le groupe scolaire ou refaire un bâtiment à la place.

Suite à une réunion avec le DASEN, une convention de ruralité est en cours de rédaction.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## **7) Acquisition du bâtiment de la maison de retraite La Grangerie et de la maison attenante**

Des négociations sont en cours avec le propriétaire de la Grangerie pour racheter le bâtiment (maison natale de Jules Grévy) ainsi que la maison attenante. Nous sommes en attente de la réponse des domaines sur l'estimation de ces biens.

Nous consultons plusieurs banques afin de contracter un prêt sur ces projets d'acquisition.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## **8) Forêt : travaux de nettoyage, dépressage – demande de subvention**

Pour permettre la réalisation de travaux de nettoyage/dépressage sur les parcelles 3 cj et 19 cj (total : 8 ha), une subvention auprès du Conseil Départemental du Jura va être demandée par le biais de l'ONF. Elle pourra représenter 500 €/ha.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## **9) Droits de place**

Les marchés de producteurs auront lieu 4 fois en 2024 au lieu des 8 fois prévus en 2021. Madame la Maire propose donc de diminuer de moitié les droits de place demandés aux producteurs à partir de 2024, soit 10 €/an/producteur. Les marchés se dérouleront les 1ers samedis des mois de mai, juin, juillet et septembre.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## **10) Admissions en non-valeur**

Après des appels à recouvrement infructueux, la trésorerie nous demande de bien vouloir passer en non-valeur des factures émises il y a plus de 10 ans. Cela concerne 6 personnes pour un montant total de 1091.46 €.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## **11) Situation de l'emploi à l'ONF du Jura**

Un courrier a été transmis à destination des communes par l'intersyndicale de l'Office National des Forêts déplorant la suppression de 30 % de postes depuis 22 ans dans le Jura. Le conseil municipal soutient la démarche entreprise et demande la nomination de personnels sur les postes vacants afin de maintenir une qualité des services rendus par le personnel restant en place.

*Vote à l'unanimité (15 votes).*

## 12) Questions diverses :

- **Titres sécurisés**

La délivrance des titres sécurisés est assez longue actuellement. Du personnel a été repris au niveau du centre de traitement pour permettre de faire baisser les délais, actuellement il faut attendre environ 8 semaines pour obtenir son titre à partir du moment où l'on a déposé son dossier en mairie de Mont-sous-Vaudrey.

- **Acquisition d'un tableau**

Un tableau réalisé sur Jules Grévy a été réalisée par Danièle Sicquot de Dole. Le tableau a été offert à la mairie. Il prendra place dans la salle du conseil municipal des jeunes au second étage de la mairie.

- **Plantation de jachères mellifères**

La fédération départementale de chasse a livré à la commune pour près de 2000 m<sup>2</sup> de terrain à ensemençer dans plusieurs endroits de la commune dont les parcelles de la salle des fêtes, une partie route de Poligny...

- **Prochains évènements**

- Chasse aux œufs organisée par Anim'Mont : 1<sup>er</sup> avril à 11h dans le parc de la mairie. Réservé aux enfants du village.
- Ouverture Etang de la fontaine rouge : samedi 6 avril 2024 à 8h
- Début mai : réouverture de la salle Royet au public
- Courant mai : fin des travaux sur le bâtiment du tennis

*Fin de séance 21h05*

La secrétaire de séance  
Liliane GOY



La Maire,  
Paulette GIANCATARINO

